





Paris, le 27 septembre 2016

Communiqué de presse

Opération Transparence : été brûlant dans le Sud-Ouest

Les distorsions avérées de concurrence et de dévoiement du Droit par certains opérateurs publics ont conduit la Fédération LESISS à engager en 2012 son *Opération Transparence*. Lors d'une réunion de son Conseil d'administration en juin 2015, le Président a été mandaté aux vues d'engager d'éventuelles actions en justice*. Une première plainte a été déposée au printemps dernier auprès de la juridiction pénale, concernant la Direction du GIP MIPIH sis à Toulouse.

Depuis, dans les milieux bien informés on s'autorise à penser qu'à l'issue de cette plainte, les experts qui ont méticuleusement enquêté pendant la période estivale ont mené leurs investigations sur la base d'éléments factuels et chiffrés.

L'effervescence suscitée par cette délicate affaire semble s'être traduite par de fortes tensions internes au sein du GIP, conduisant à de très vigoureux échanges entre les membres de son Conseil d'Administration, amplifiés par la démission de plusieurs administrateurs.

Cette fébrilité n'est sans doute pas étrangère à la perception des conséquences prévues à l'article 40 du Code de Procédure Pénale qui postule que « toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procèsverbaux et actes qui y sont relatifs. »

A ce sujet il convient naturellement de ne pas préjuger, pour le GIP MIPIH et pour ses clients, des résultats des auditions en cours et à venir et des conclusions de la Justice. LESISS observe toutefois cette agitation avec intérêt et poursuit sa veille, qui pourrait conduire à d'autres actions dans le cadre de son *Opération Transparence*.

Soucieux de participer à la lutte engagée par le gouvernement** pour la transparence et contre la corruption, LESISS assure une information sobre et régulière auprès des responsables de la Puissance publique. Information qui pourrait finir par susciter un intérêt renouvelé du prochain exécutif de la mandature à venir.

- * http://bit.ly/2csoHzH
- ** http://bit.ly/24gMgza

A PROPOS



LESISS – (Les Entreprises des Systèmes d'Information Sanitaires et Sociaux www.lesiss.org) a été créée en 2005 par une vingtaine de chefs d'entreprises, et fédère aujourd'hui plus de 130 adhérents. LESISS regroupe ainsi la plupart des industries des technologies d'information de santé et pour l'aide à la personne (Homecare). Grands acteurs internationaux et PME expérimentées s'y côtoient afin d'élaborer, en concertation avec la Puissance publique et ses opérateurs, ainsi qu'avec les représentants de professionnels de santé et les Associations de patients, les outils qui vont permettre une disponibilité plus équitable du système de santé pour tous nos concitoyens. Ces outils, qui s'articulent autour des technologies de l'information et de la communication, visent à faciliter la réduction de la fracture sanitaire, en constituant une composante essentielle pour l'émergence d'une filière industrielle exportatrice.



Consulter à la liste des adhérents et/ou rejoindre LESISS